

«Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras»

Loterie Romande La soirée de soutien à l'initiative populaire «Pour des jeux d'argent au service du bien commun» a rencontré un vif succès.

Menée par Michelle Schenk, présidente de l'Organe de répartitions des bénéfices de la Loterie Romande pour le Canton de Vaud, la soirée de soutien qui s'est

Sans l'aide de la loterie romande, des milliers d'institutions sociales, culturelles et sportives ne pourront poursuivre leurs activités.

tenue le mardi 21 octobre à la Salle Métropole de Lausanne offrait aux quelque 350 institutions bénéficiaires présentes un moment fort en émotions.

Dans son allocution, Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'Etat, chef du DEC, a relevé la nécessité d'agir. «Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. A travers cette initiative, nous avons l'occasion de le faire maintenant, tout simplement». Jacqueline Maurer, ancienne Conseillère d'Etat du Canton de Vaud, n'a pas mâché ses mots en soulignant le conflit d'intérêt lié au fait que les casinos relèvent de la confédération et la loterie des can-

tons. Le volet culturel était représenté par le quintette Sine Nomine, l'école Rudra Béjart, la Fondation Eben Hezer et le Musée Cantonal des Beaux-Arts de Lausanne, dont le projet du nouveau musée sera soumis au vote populaire le 30 novembre prochain.

Qu'en pensent-ils?

Présente à cette soirée, Marie-Claude Jéquier, ancienne cheffe du service de la culture, n'est pas moins modérée dans ses propos: «la loterie est indispensable à la vie culturelle. Sans son appui, beaucoup d'institutions culturelles et sociales ne pourraient plus fonctionner. Ce serait une véritable catastrophe».

Quant à Michel Pont, entraîneur-adjoint de la Nati, il est catégorique: «Sans l'appui financier permanent du Sport-Toto, des dizaines de milliers de jeunes n'auraient plus la possibilité de pratiquer un sport dans un club! La relève sportive en Suisse dépend clairement du maintien du système des loteries d'utilité publique».

Texte et photo: **Magaly Mavilia**



«Il faut agir maintenant». Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'Etat.